

# MISE EN PLACE DES AUTOCOLLANTS POUR VOS RECONNAISSANCES

A APPOSER SUR LA VITRE AVANT  
COIN SUPERIEUR DROIT (COTE CO-PILOTE)  
L'UN A COTE DE L'AUTRE

FOND JAUNE

**N°**

FOND VERT

**APPROUVE**

## INFRACTIONS LORS DES RECONNAISSANCES

Règlement particulier rallye : art/9 - 9.1

Règlement particulier rallye sprint : art/2-2

### LORS DE VOS RECONNAISSANCES

SI ABSENCE DE CES SIGNES DISTINCTIFS

### LE DIMANCHE DU RALLYE

SI PRESENCE DE CES SIGNES SUR UN VEHICULE (sauf si recos le dimanche matin)

### PARC ASSISTANCE ET PARCS DIVERS

NE DONNE PAS ACCES AU QG ET DANS LES PARCS

AFIN D'EVITER DES ABUS

*Merci de votre collaboration et de votre compréhension*

